



Produit retourné mais vendeur ne veut pas rembourser

Par **Aurelien63**, le **16/03/2010** à **16:16**

Bonjour, rnrnJ'ai acheté une montre sur Ebay à une boutique de bonne réputation. rnrnJ'ai bien reçu cette montre mais elle ne me convenait pas, je l'ai donc retournée avec autorisation du vendeur. rnrnJ'ai ensuite réclamé un remboursement puisque rien d'autre ne me plaisait dans sa boutique. Or, aujourd'hui je viens de recevoir un mail de sa part m'indiquant je cite : rnrn"Je suis désolé, un remboursement n'est pas possible." "C'est possible de procéder un échange contre un autre marque, un modèle différent ou un chèque cadeau." rnrnJe ne peux bien sûr pas faire opposition à mon chèque qui d'ailleurs n'a toujours pas été encaissé. rnrnLa montre est en parfait état, déballée, essayée, remballée, réexpédiée... rnrnElle répond aux conditions de retour de la boutique et pourtant le remboursement n'est pas possible... rnrnLa loi Chatel oblige t-elle le vendeur à me rembourser dans ces conditions ? rnrnMerci à tous pour vos réponses.